REPUBLIQUE FRANCAISE
DEPARTEMENT DE L'AIN

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur
001-210104055-20221103-DEL2022-43-DE
Accusé certifié exécutoire
Réception par le préfet : 04/11/2022

COMMUNE DE SERVAS

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DEL2022-43

L'an deux mil vingt-deux
Le trois novembre
À vingt heures
Le Conseil Municipal de la commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la salle du Conseil Municipal, sous la présidence de **Monsieur Serge GUERIN.**

Présents : Mme MAYOUSSIER, Ms CURT, ECOCHARD, Mmes BLANC, FREBAULT, LAURENT, PLISSONNIER, Ms GISBERT-CUREAU, LEGRAIS-BOUCHER

Excusés : Mme PIERRÉ, Ms PETITJEAN, REYNAUD, CRESPEL

Secrétaire de séance : Mme PLISSONNIER Marie-Laure

Date de Convocation : 27 octobre 2022

OBJET : REVISION DES TARIFS COMMUNAUX 2023

La commission des finances s'est réunie en date du 26 octobre 2022 pour réexaminer les tarifs communaux et présente ses propositions pour l'année 2023.

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- DECIDE de fixer les tarifs à dater du 1er janvier 2023 comme suit :

➢ Droits de place :

- Véhicule restauration :
  - **20 €** par stationnement
  - **200 €** par trimestre pour 1 stationnement hebdomadaire

- Véhicule vente occasionnelle autorisée :
  - **100 €** par stationnement pour un véhicule supérieur ou égal à 8 m
  - **60 €** par stationnement pour un véhicule inférieur à 8 m

Chaque demande sera soumise à autorisation, compte tenu de l'espace disponible, et une convention sera signée.

➢ Cimetière :

- Nouvelle concession et renouvellement pour un emplacement de terrain :
  - Pour 15 ans : **200 €**
  - Pour 30 ans : **500 €**

- Nouvelle concession et renouvellement pour un emplacement en columbarium :
  - Pour 15 ans : **300 €**
  - Pour 30 ans : **650 €**

➢ Panneaux publicitaires :
- Grand format : **350 €**
- Petit format : **250 €**

➢ Salles communales: voir tableau ci-après :

TARIFS 2023	Servas			Extérieur
	Associations	Habitants	Entreprises	Ass / Hab / Ent
SALLE POLYVALENTE sans cuisine				
1 jour (semaine)	30 €	85 €	90 €	180 €
2 jours (week-end)	50 €	170 €	180 €	360 €
Jour supplémentaire	**GRATUIT**	50 €	60 €	120 €
SALLE POLYVALENTE avec cuisine				
1 jour (semaine)	80 €	135 €	175 €	350 €
2 jours (week-end)	100 €	270 €	350 €	700 €
Jour supplémentaire	**GRATUIT**	100 €	150 €	200 €
Chauffage du 1-Nov au 31-Mars >> pour un jour	40 €	40 €	40 €	40 €
Vaisselle *		0,70 €/personne	0,70 €/personne	1,00 €/personne
Sono	**GRATUIT**	30 €	30 €	110 €
Vidéoprojecteur	**GRATUIT**	30 €	30 €	50 €
Arrhes		30%		30%
SALLE H. BAILLET avec cuisine et vaisselle				
1 jour (semaine - uniquement vacances scolaires ou jour férié)	**GRATUIT**	70 €	100 €	Pas de location
2 jours (week-end)	**GRATUIT**	100 €	200 €	Pas de location
SALLE H. BAILLET sans cuisine ni vaisselle				
1 jour (semaine)	**GRATUIT**	Pas de location	50 €	Pas de location
Vidéoprojecteur	**GRATUIT**	30 €	30 €	Pas de location
Caution materiel pour toutes les salles	300 €	300 €	300 €	300 €
Défaut de ménage	**50 € par heure de ménage effectuée pour remettre la salle en état.**			

Une assurance est obligatoire pour chaque location de salle.

Pour chaque salle, la casse sera facturée.

Les tarifs non prévus ci-dessus seront fixés par le conseil municipal.

Les associations bénéficieront d'une gratuité de la salle polyvalente par an.

Le personnel communal bénéficiera d'une gratuité de la salle H. Baillet

* **couvert complet** : 2 verres ballon, 1 coupe à champagne, 1 grande assiette, 1assiette plate, 1 assiette à dessert, 1 coupe à fruits, 1 tasses, 2 couteaux, 2 fourchettes, 2 petites cuillères

Ainsi fait et délibéré en séance les jour, mois et an que susdits.
Pour copie certifiée conforme
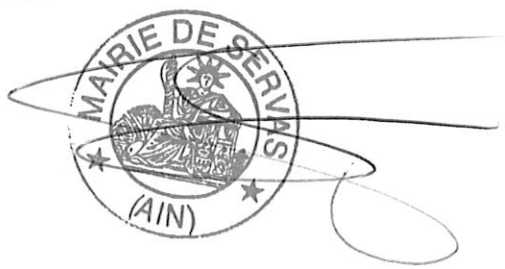
Le Maire,
Serge GUERIN